



1 AN DE MANDAT À VOS CÔTÉS ET À L'ASSEMBLÉE

	RETOUR EN IMAGES

MON ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE EN CHIFFRES

REPRÉSENTER

DÉBATTRE

PROPOSER

VOTER

AGIR AGIR



Il y a un peu plus d'un an, vous m'avez élu député de la Nation. Avec à mes côtés Pascale Perron, ma suppléante, exigeante et engagée. Une élection soudaine, provoquée par la dissolution de l'Assemblée nationale.

D'abord, merci. Merci aux électrices et aux électeurs. Merci aux militantes et militants de la 3ème circonscription de l'Essonne. Et merci aussi à toutes celles et ceux, partout en France, qui m'ont soutenu, en particulier la jeunesse : ces jeunes venus de toute l'Essonne et parfois de bien plus loin, donnant leur temps, leur énergie, leur voix et dont l'enthousiasme et la foi en la politique m'ont porté chaque jour.

Je n'oublie pas qu'au second tour, le Front républicain s'est levé. Celles et ceux qui, au-delà de leurs convictions, ont voté pour défendre nos valeurs communes. Celles et ceux qui ont dit non à l'extrême droite. C'est grâce à vous que je suis ici aujourd'hui, et cela m'oblige.

Depuis un an, je mène cinq missions : représenter, débattre, proposer, voter et agir. À l'Assemblée. Dans la circonscription.

Je porte chaque jour mes convictions d'écologiste et de militant de gauche, fidèle au Nouveau Front Populaire qui m'a investi. Mais je porte aussi, avec humilité, la voix de celles et ceux qu'on n'entend pas assez. J'ai appris à vos côtés, sur le terrain, en commission, dans les groupes d'études, en auditionnant experts, chercheurs... ou simples citoyens passionnés.

J'ai combattu les projets de loi injustes, socialement, fiscalement et écologiquement. Et j'ai proposé des amendements, des lois, pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir. Certaines victoires ont été gagnées, d'autres le seront bientôt. Il reste tant à faire.

À l'Assemblée, les débats sont parfois vifs, parfois injurieux, surtout devant les caméras. Je ne joue pas à ce jeu-là. Un parlementaire, ça parlemente : toujours dans le respect de l'autre, quel qu'il soit.

Un an après, ma motivation est intacte. Je suis prêt à mener de nouvelles batailles. Pour vous. Avec vous.

Steevy GUSTAVE, voire Député.













































LES FONCTIONS PARLEMENTAIRES LIÉES À MON MANDAT



MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Les commissions examinent les textes législatifs. Ma commission traite de : l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur, la recherche, la jeunesse, les sports, les activités artistiques et culturelles, la communication, la propriété intellectuelle.



VICE-PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

La délégation est chargée d'informer sur toute question relative aux outre-mer. Elle participe notamment à l'évaluation des politiques publiques qui y sont menées.



MEMBRE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES DYSFONCTIONNEMENTS OBSTRUANT L'ACCÈS À UNE JUSTICE ADAPTÉE AUX BESOINS DES JUSTICIABLES ULTRAMARINS

Ces commissions sont constituées pour enquêter sur des faits ne donnant pas lieu à des poursuites judiciaires ou pour examiner la gestion de services ou d'entreprises publics.



MEMBRE DES GROUPES D'ÉTUDES: EAU ET BIODIVERSITÉ, IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES, CINÉMA ET PRODUCTION AUDIOVISUELLE, CONDITION ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX, HANDICAP ET INCLUSION, PRISONS ET CONDITIONS CARCÉRALES, VILLES ET BANLIEUES, SANTÉ MENTALE, RACISME ET DISCRIMINATIONS RACIALES OU RELIGIEUSES, PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ, NON-RECOURS AUX DROITS ET SANS-ABRI Les groupes d'études sont des instances pour approfondir et suivre des questions spécifiques, qu'elles soient de nature politique, économique, sociale ou internationale.



PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-GÉORGIE, VICE-PRÉSIDENT DES GROUPES D'AMITIÉS FRANCE-RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, FRANCE-BÉNIN, FRANCE-CAP-VERT, FRANCE-JAMAÏQUE ET MEMBRE DES GROUPES D'AMITIÉS FRANCE-CORÉE DU SUD, FRANCE-ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, FRANCE-SÉNÉGAL

Les groupes d'amitié permettent de tisser des liens entre parlementaires français et étrangers et sont des acteurs de la politique étrangère de la France.



MEMBRE DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (A.P.F.) ET SUPPLÉANT AU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ARTISTIQUES ET CULTURELS.



MON ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE EN CHIFFRES

25^e

Député le plus actif sur 577 (d'après le site indépendant datan.fr)

78

Propositions de loi ou de résolutions cosignées

22

Interventions en commission

+800

Personnes accueillies à l'Assemblée Nationale

(scolaires, associations, collectifs, etc)

Questions au Gouvernement **72**

Rendez-vous en circonscription

Interventions dans l'Hémicycle **1612**

Votes



Je salue à nouveau l'attitude de mon adversaire Alexis Izard qui a fait le choix de se désister et d'appeler à voter pour moi pour battre l'extrême droite. 🕊 🕊

RÉSULTATS CIRCONSCRIPTION

1er TOUR 2nd TOUR Stefan MILOSEVIC / Christopher MALIVERT (Suppléant) 33% Steevy GUSTAVE / Pascale PERRON (Suppléante) Les écologistes - NFP 57% Steevy GUSTAVE / Pascale PERRON (Suppléante) 31% Stefan MILOSEVIC / Christopher MALIVERT (Suppléant) Alexis IZARD / Nicolas MEARY (Suppléant) 43% **30%** Rassemblement national (RN) **RÉSULTATS BRÉTIGNY** 1er TOUR 2nd TOUR Steevy GUSTAVE / Pascale PERRON (Suppléante) 43% Les écologistes - NFF Steevy GUSTAVE / Pascale PERRON (Suppléante) 69% Alexis IZARD / Nicolas MEARY (Suppléant) 28% Renaissance - Majorité présidentielle MACRON Stefan MILOSEVIC / Christopher MALIVERT (Suppléant) 31% Stefan MILOSEVIC / Christopher MALIVERT (Suppléant) Rassemblement national (RN)



T P Enfant de Brétigny, la confiance accordée par les habitants de la plus grande commune de notre circonscription m'a profondément ému.

MON PREMIER JOUR À L'ASSEMBLÉE

Député, c'est un rôle et un devoir que j'ai tout de suite voulu prendre très au sérieux.

Sans me travestir, sans trahir ce que je suis ou d'où je viens, mais en respectant cette fonction et en assumant mes responsabilités. Alors j'ai mis mon costume et j'ai passé mon écharpe de député solennellement et avec gravité. Il m'a fallu apprendre le métier de député en tâchant, jour après jour, d'être à la hauteur de cette fonction.

Mon arrivée à l'Assemblée a été brutale. J'ai été attaqué sur mon apparence physique, moqué pour ma différence. Face à ce racisme décomplexé, j'ai refusé de répondre.

Je refuse de devenir une victime ou un symbole. Je le répète : si je suis là, c'est pour la génération d'après. Pour être une norme. J'espère à mon tour faire effet miroir : si j'y suis arrivé, les nouvelles générations peuvent le faire aussi.

HUFFPOST

Le député Steevy Gustave visé par une remarque raciste sur ses dreadlocks lors de son arrivée à l'Assemblée

Le nouveau député écologiste Steevy Gustave, ancien conseiller de Christiane Taubira, n'a pas dévoilé l'identité de l'élu qui lui a fait cette remarque sur ses cheveux.

LAVOIX DU NORD

« Bob Marley », « rastaquouère », « coupe tes cheveux » : le député Steevy Gustave attaqué sur ses dreadlocks

Steevy Gustave, nouveau député (NFP-EELV) de la 3e circonscription de l'Essonne, est souvent attaqué sur ses dreadlocks. La dernière remarque raciste date de mardi, lors de sa rentrée au Palais Bourbon, et serait



REPRÉSENTER

Un mandat de Député c'est d'abord beaucoup de rencontres, d'échanges, d'apprentissages. Pour débattre et voter des lois, il faut savoir de quoi on parle, pour qui, comment. Merci à toutes celles et ceux qui m'ont interpellé, car cela est indispensable à mon travail parlementaire.

Sur le terrain, je suis allé à votre rencontre dans chaque commune, sur les marchés, dans les gares, dans les salles des fêtes, les écoles, les entreprises, les fermes.

Rencontrer les différents acteurs de ma circonscription était une nécessité. J'ai pu m'entretenir avec des associations de loisirs, de sport, de culture mais aussi du secteur du soutien à la personne, du handicap, du logement ainsi que des agriculteurs.

Partout où je suis allé, vous m'avez parlé avec sincérité, parfois avec colère, souvent avec espoir. J'ai aussi pris le temps d'échanger avec nos agents publics, de santé, de secours et de sécurité. L'ordre républicain, quand il est juste et humain, mérite d'être soutenu.

Si je suis un Député de notre République, une et indivisible, je suis issu d'un territoire que j'habite depuis toujours et que je représente avec fierté. J'ai porté la voix de notre circonscription à travers de multiples interventions auprès du Gouvernement et j'ai soutenu les mobilisations locales portant sur des enjeux importants de notre quotidien.









Je le prends chaque jour pour aller à l'Assemblée. Il souffre de nombreuses dégradations, de dysfonctionnements fréquents, et d'une baisse des dessertes directes vers Paris. Pour les usagers quotidiens, cela représente une véritable source de stress, avec des conséquences concrètes sur leur santé, leur travail, leur famille. Pourtant, pendant les JO de Paris 2024, tout a fonctionné correctement. La preuve que c'est possible!

Le 5 mars 2025, à l'occasion d'un débat sur les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap, les AESH, j'ai pu tenter de faire entendre la patience, la douceur, l'énergie de ces professionnels, qui contrastent tant avec leurs conditions de travail et leur rémunération. Il était essentiel pour moi de rappeler que les AESH ne sont pas des variables d'ajustement, qu'ils et elles ne sont pas des « aides » que l'on sous-paie pour alléger la conscience de l'État, mais des éducateurs, des piliers de l'inclusion, des professionnels, qui méritent un vrai statut, un salaire digne, des conditions de travail respectueuses. J'ai interpellé le Gouvernement pour lui demander de réformer au plus vite le statut des AESH afin de leur garantir un vrai contrat, une vraie reconnaissance, et un vrai salaire, afin que l'ambition de l'école inclusive



ne soit plus trahie.Comme on le constate dans notre circonscription et tout particulièrement dans une école à Brétigny-sur-Orge, la prise en charge du handicap au sein des classes n'est pas du tout à la hauteur des enjeux, ce qui engendre une grande souffrance pour les élèves mais aussi les enseignants.

POUR LA GRATUITÉ DE L'A10

Rencontre avec l'association A10 gratuite

L'autoroute A10 doit être rendue gratuite pour les habitants de notre circonscription qui l'utilisent quotidiennement pour aller travailler notamment. Cette gratuité aura également des répercussions positives pour désaturer le trafic sur la RN 20 et notamment des poids lourds.

POUR AMÉLIORER LE RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE





La fibre optique, dont le réseau connait un retard de déploiement et un dysfonctionnement structurel dans sa maintenance, avec des sous-traitances en cascade, des intervenants pas toujours qualifiés dans un contexte de lutte commerciale entre opérateurs privés. Une proposition de loi que je soutiens, émise par le sénateur (LR) Patrick CHAIZE a été adoptée à l'unanimité au Sénat depuis 2 ans déjà, mais son examen est bloqué à l'Assemblée...



POUR REDONNER LES MOYENS À LA PRÉVENTION DES

Alors que l'Essonne est l'un des Départements les plus touchés par les rixes (25 % des rixes survenues en France), le Conseil départemental de l'Essonne a réduit le financement des postes d'éducateurs de prévention spécialisée dans nos communes. En écho aux mobilisations des associations du secteur, que je soutiens totalement, j'ai interpellé le Ministre de l'Intérieur pour lui demander de prendre des mesures pour rétablir les moyens de prévention pour notre jeunesse. Lorsque la vie des jeunes est en jeu, la



POUR DES SERVICES PUBLICS



prévention ne devrait pas être sacrifiée.

Accompagné de ma suppléante, Pascale Perron, j'étais présent à la "Rencontre Santé" organisée par le comité de défense de l'hôpital de Dourdan. J'y ai rappelé mon engagement pour un service public de qualité, pour un accès aux soins pour toutes et tous sans conditions. J'ai signé la pétition pour en finir avec les "restes à charge" pour les malades, pour sauver les postes de sage-femme menacés à la maternité d'Arpajon.

POUR LA PROTECTION DE NOS TERRES



Dès le début de mon mandat, j'ai rencontré le collectif Orbia, mobilisé, afin que les sites pollués de Sermaise fassent l'objet de diagnostics environnementaux en vue de projets de réhabilitation et de dépollution. À Sermaise, les sous-sols de l'ex-site industriel Gerber abritent encore aujourd'hui 2 000 fûts contenant des produits toxiques.

AUX CÔTÉS DES MAIRES DE LA CIRCONSCRIPTION

Même s'ils sont nombreux avec 47 communes, je prends le temps, depuis le début de mon mandat, de rencontrer les maires de notre circonscription. Il m'aurait été inconcevable de ne pas consacrer ce temps à l'échange, à la compréhension des problématiques locales, au plus près des élus de terrain. Que ce soit au moment du budget 2025, d'austérité pour nos collectivités, ou pendant l'examen de proposition de loi sur les scrutins de liste et la parité, le retour des maires a été un éclairage précieux. Je veux saluer les maires et les élus locaux sincères qui se battent chaque jour pour leur commune.



MAIS AUSSI ...

Au-delà de la circonscription, j'ai également interpellé le Gouvernement sur d'autres problématiques de notre pays :

- Pour redonner des moyens au Planning familial dans le cadre d'une politique publique d'accès aux soins
- Pour demander des moyens pour assurer la sécurité des mineurs en stage en entreprise
- Pour lutter contre l'élevage intensif de poules pondeuses et faciliter la transition des éleveurs vers des systèmes alternatifs plus respectueux du bien-être animal.
- Pour lutter contre la prolifération des sargasses, des algues nocives qui infestent nos côtes dans les Outre-mer
- Pour sauver le Théâtre du Grand Rond de Toulouse, seule école de théâtre en langue des signes en France et en Europe



La Gauche n'est pas majoritaire au Palais Bourbon. Nous avons fort à faire pour nous opposer aux injustices fiscales, sociales et peu de marge de manœuvre pour faire adopter les propositions de notre programme commun.

L'Assemblée, l'Hémicycle, est un lieu de débat, d'échanges et trop souvent d'affrontement. Dans cette atmosphère parfois tendue, je mets un point d'honneur à m'exprimer dans le respect permanent envers chacun de mes collègues. Cela ne m'empêche pas de m'opposer.

OPPOSITION AU BUDGET 2025 ET CENSURE



Parce que les budgets 2025 de la Nation proposés par les Gouvernements de Michel BARNIER et de François BAYROU n'étaient ni justes ni efficaces, parce que leur légitimité même au regard du résultat des élections législatives était contestable, parce qu'ils ont ignoré nos amendements constructifs, j'ai voté leur censure suite aux 49.3 budgétaires.

Tout particulièrement, pour les territoires ultramarins, j'ai défendu de nombreux amendements pour rétablir les crédits pour la continuité territoriale, renforcer les fonds contre la pollution à la chlordécone, instaurer un chèque alimentaire d'urgence, et soutenir le développement économique avec des initiatives durables. Le budget du gouvernement semblait ignorer la réalité de ces territoires, alors que des manifestations éclataient pour dénoncer la vie chère. Cette baisse de près de 300 millions d'euros dans les crédits de la mission Outre-mer était tout simplement inadmissible alors qu'il faudrait des moyens accrus, des réponses concrètes, et, surtout, du respect.

Nos collectivités locales, elles aussi, ont subi de plein fouet les choix budgétaires du gouvernement. Les ponctions opérées sur les budgets des communes mettent en péril leur capacité à répondre aux besoins des habitants. Ce sont nos maires, nos élus locaux, qui se battent chaque jour pour maintenir les services publics, soutenir les associations, ou engager des projets ambitieux pour la transition écologique. Et pourtant, on leur retire toujours plus de moyens, tout en leur imposant davantage de responsabilités. Cette logique est injuste et contre-productive.

LA LOI DUPLOMB CONTINUE

J'ai aussi, évidemment, mené le combat contre la loi « Duplomb », qui autorisait notamment le retour de pesticides dangereux interdits ailleurs en Europe. C'est un combat de santé pour l'environnement ET pour l'humanité et nous allons continuer de le mener, grâce au formidable élan populaire pour abroger ce texte.

Nous avons obtenu gain de cause avec la censure partielle du texte par le Conseil Constitutionnel qui confirme donc l'interdiction d'usage des néonicotinoïdes – les produits chimiques « tueurs d'abeilles ». Mais c'est toute la loi gu'il faut empêcher car elle permet également toujours :

- la facilitation des retenues d'eau, favorables aux mégabassines sur nos bassins versants.
- des agrandissements d'élevages industriels échappant à l'évaluation environnementale.
- un encadrement renforcé de l'Office français de la biodiversité, remettant en question son indépendance d'action.

Avec mon groupe parlementaire, je défends une écologie concrète, qui protège la santé, la biodiversité, mais aussi la dignité du monde agricole. Nous portons un combat déterminé pour garantir un revenu décent à nos agriculteurs, car on ne peut pas leur demander de produire mieux sans leur donner les moyens de vivre mieux. Une transition juste ne peut se faire contre eux, mais avec eux.

Je prendrai d'ailleurs à la rentrée une initiative parlementaire pour demander à l'Union Européenne d'interdire les importations de denrées agricoles produites avec des substances interdites en France et en Europe. Il en va de l'application du principe de précaution en matière de santé publique mais aussi de justice et d'équité pour nos agriculteurs. Ces clauses de réciprocité permettront de garantir une concurrence équitable.

CRÉATION D'UN PROCUREUR SPÉCIAL POUR LUTTER CONTRE LE CRIME ORGANISÉ ET LOI VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFIC



Considérant le narcotrafic comme un fléau national, avec les députés de mon groupe nous nous sommes pleinement investis sur la loi relative au narcotrafic afin d'en faire un texte équilibré, respectueux des normes constitutionnelles et des libertés fondamentales, loin de toute surenchère carcérale ou médiatique.

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT



Situation à Mayotte :

Le 17 décembre 2024, j'ai interrogé le Premier ministre au sujet du passage du cyclone Chido à Mayotte. J'ai rappelé à quel point la situation à Mayotte était tragique et insoutenable, et comment le cyclone Chido laissait derrière lui un territoire de la République en ruines.

Ce drame a frappé le Département le plus pauvre de la République. À Mayotte, il manquait déjà de tout avant le cyclone. Ce cyclone n'était pas une exception, mais l'incarnation même de la crise climatique. Les catastrophes

se produisent encore et encore, et, comme toujours, ce sont les plus vulnérables qui paieront le prix lourd. Pendant que Mayotte pleurait ses morts et cherchait ses disparus, François BAYROU a fait le choix incompréhensible de privilégier un conseil municipal à Pau plutôt que de se rendre sur place.



Meurtre raciste dans le Var :

Le 3 juin 2025, j'ai interpellé le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, au sujet du crime raciste perpétré dans le Var le 31 mai. Loin d'être un fait divers, le meurtre raciste d'Hichem Miraoui est loin d'être isolé, précédant tragiquement celui d'Aboubakar Cissé dans le Gard quelques jours plus tôt. Notre pays affronte un climat politique délétère, où se disséminent une idéologie haineuse, violente et structurée. La République n'est pas un champ de bataille identitaire, et doit protéger tous ses enfants de la même manière.



Militant humaniste et antiraciste depuis toujours, j'ai été chef de file de mon groupe parlementaire pour l'examen de la proposition de loi (PPL) la lutte contre l'antisémitisme dans les universités, en défendant une position claire : protéger tous les étudiants, ne jamais céder aux haines, garantir la liberté d'étudier dans la sérénité.

ZOOM SUR LA LOI VISANT À LUTTER CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Bien que servant un objectif louable, cette loi contenait deux premiers articles satisfaisants, visant à renforcer les mesures de sensibilisation et de formation à la lutte contre le racisme et les discriminations, mais aussi des mesures liberticides, au regard de la liberté d'expression.

Sur ce texte, en commission ou en séance, j'ai déposé plusieurs amendements pour renforcer le rôle du référent antisémitisme et racisme, aménager l'emploi du temps des élus-étudiants pour leur laisser le temps de mener des commissions d'enquête et pour supprimer les mesures liberticides présentes.

J'ai, tout au long des débats, rappelé que la lutte contre l'antisémitisme, ne pouvait se faire au détriment des libertés académiques, en hiérarchisant les formes de discriminations.

ZOOM SUR LA LOI RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC



Avec mes collègues de Gauche, nous nous sommes fortement opposés à cette loi et tout particulièrement au projet de regroupement de France Télévisions, Radio France et l'INA au sein d'une holding. Une fusion qui ne dit pas son nom, dans un contexte de réduction des moyens alloués aux médias publics, et donc un seul PDG pour arbitrer des budgets de tout l'audiovisuel public, organisé en filiale sous contrôle, et qui sera soumis à toutes les pressions politiques ou économiques : une mise en danger de l'indépendance éditoriale, du pluralisme et de la liberté de l'information.

Dans le cadre des débats, j'ai défendu avec constance plusieurs amendements visant à promouvoir un audiovisuel public plus représentatif de notre société, qui reflète la diversité de nos territoires et leur richesse, et notamment les Outre-mer.

Les Outre-mer, c'est la France des écarts : écart des prix - les produits essentiels y sont jusqu'à 40 % plus chers qu'en métropole, écart des services publics, écart des chances - un chômage record et une jeunesse contrainte à l'exil. L'accès à l'eau potable requiert encore un combat quotidien pour des milliers de familles. J'ai voté pour cette loi qui prévoit des avancées importantes pour répondre à certaines urgences, mais les problèmes sont structurels.

Pour y répondre, je fixe 3 priorités :

- 1. Mettre fin à l'injustice économique en brisant les monopoles et soutenir la production locale pour le pouvoir d'achat, l'emploi et l'autonomie économique.
- **2.** Investir pour que les services publics soient à la hauteur pour garantir l'accès à l'eau potable, à des hôpitaux dignes, à des écoles bien équipées. La réponse aux catastrophes naturelles et environnementales doit être plus rapide et mieux anticipée car elles vont se répéter et s'intensifier.
- **3.** Créer un avenir pour la jeunesse ultramarine en soutenant la formation et l'emploi et en développant des filières adaptées aux enjeux locaux car la réussite de cette jeunesse ne doit pas être subordonnée à un départ forcé vers l'Hexagone.



FACE AUX CANICULES, NOTRE PLAN POUR «(SUR)VIVRE L'ÉTÉ».



Avec mes collègues Députés du groupe Écologiste et social nous avons présenté mardi 9 juillet 2025 à l'Assemblée nationale une série de propositions de loi car la France surchauffe. Clairement, les moyens législatifs et financiers actuels sont insuffisants face à l'ampleur et la répétition des canicules.

Un triptyque : urgence, adaptation, anticipation

- 1. Agir immédiatement face aux épisodes de chaleur avec la mise en œuvre d'un «plan grand chaud», calqué sur le plan grand froid, pour venir en aide aux plus vulnérables.
- 2. Adapter les bâtiments et les équipements publics et tout particulièrement les écoles. Nous défendons une proposition de loi instaurant des seuils de température entre 16 et 30° C pour imposer à l'Éducation nationale un cadre contraignant, y compris en matière d'aménagement.
- 3. Anticiper les bouleversements à venir en créant un «droit opposable à la fraîcheur», à l'instar du Droit Opposable au Logement (DALO). En cas de logement surchauffé, des travaux devraient être imposés aux bailleurs, avec un relogement immédiat possible en cas de carence.

Nous voulons aussi interdire les coupures d'électricité en été, financer l'installation de stores et de brasseurs d'air via MaPrimeRénov', et actualiser le diagnostic de performance énergétique (DPE) en y intégrant l'habitabilité estivale.

Nous pensons également au monde agricole en proposant un fonds de solidarité public pour les pertes de récolte liées au dérèglement climatique, en remplacement d'un modèle reposant exclusivement sur les assurances privées, et surtout de promouvoir l'agroécologie et l'agroforesterie pour séquestrer du carbone, améliorer les sols et renforcer la résilience des cultures.



Avec mes collègues députés du groupe écologiste et des autres groupes du Nouveau Front Populaire, nous avons remporté des victoires importantes à l'Assemblée en faisant adopter certaines de nos propositions de lois. Des avancées concrètes potentielles, et certaines à venir sous réserve de leur adoption définitive (après examen au Sénat)

L'INTERDICTION DES PFAS (SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES), CES POLLUANTS ÉTERNELS!



Face aux risques que représentent les PFAS (baisse de l'efficacité de la vaccination, maladie, cancers, baisse de la fertilité et du poids de naissance), la loi interdit les cosmétiques, les vêtements, les chaussures et les farts pour les skis qui en contiennent à partir de 2026. En 2030, tous les textiles contenant des PFAS seront interdits. Un contrôle de l'eau potable, une carte des sites émetteurs de PFAS et une taxe pollueur-payeur sont aussi prévus. **Définitivement adoptée et promulguée!**

UN IMPÔT PLANCHER DE 2 % SUR LES ULTRA-RICHES, UNE MESURE DE JUSTICE FISCALE POUVANT RAPPORTER JUSQU'À 25 MILLIARDS D'EUROS PAR AN!

Ce nouvel impôt serait applicable aux personnes dont la fortune est supérieure à 100 millions d'euros, soit les 0,01% des contribuables les plus riches (environ 4 000 ménages).

Adoptée en première lecture.

Deuxième lecture à venir après rejet au Sénat

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES SOINS ET DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES AU TRAITEMENT DU CANCER DU SEIN PAR L'ASSURANCE MALADIE



700 000 femmes en France vivent avec un cancer du sein actif ou en surveillance. Parmi les cancers, le cancer du sein occupe une place spécifique : les femmes représentent 99 % des cas ; une femme sur huit aura cette maladie ; avec 60 000 cas chaque année l'incidence de la maladie augmente. La loi permet une meilleure prise en charge par la sécurité sociale des soins liés au cancer du sein. Il s'agit du cancer féminin le plus meurtrier (plus de 12 000 décès par an).

INSTAURER UN NOMBRE MINIMUM DE SOIGNANTS PAR PATIENT DANS NOS HÔPITAUX!

De nombreux travaux scientifiques ont confirmé qu'une présence soignante insuffisante auprès des patients se traduit par une hausse de la mortalité hospitalière et des risques psychiques pour les personnels. Le manque de temps et de moyens humains concourt à une dégradation des conditions de travail et de la qualité des soins. L'objectif de la loi est de garantir dans les hôpitaux un nombre minimal de soignants par patient, afin d'assurer à la fois une prise en charge de qualité des malades et de meilleures conditions de travail aux personnels. Ces nouveaux ratios dits «de qualité» devront être fixés d'ici 2027.

Définitivement adoptée et promulguée !



LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX



Face à l'accroissement des déserts médicaux, cette proposition de loi transpartisane prévoit en particulier de flécher l'installation des médecins, généralistes comme spécialistes, dans les territoires les moins bien dotés. La liberté d'installation des médecins n'est pas supprimée mais elle est encadrée.

Adoptée en première lecture.

ACCORDER LE VERSEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES DÈS LE PREMIER ENFANT



Actuellement, les allocations familiales sont versées à partir du deuxième enfant, sauf dans les territoires d'Outre-mer où elles sont versées dès le premier enfant. Une mesure de justice, d'efficacité et d'adaptation aux réalités sociales de notre temps et des parents un peu mieux accompagné pour l'arrivée du premier enfant.

Adoptée en première lecture.

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES PRIVÉES À BUT LUCRATIF

Le texte instaure notamment un mécanisme d'autorisation des investissements dans des entreprises de crèches réalisés par des organismes de placement collectif français ou étrangers ou par des fonds d'investissement étrangers. Il renforce en outre les sanctions financières pouvant être décidées à l'encontre de gestionnaires ne respectant par leurs obligations. Et il interdit enfin le recrutement de professionnels ayant été formés exclusivement en ligne, sans expérience de terrain.





REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES FAUTEUILS ROULANTS PAR L'ASSURANCE MALADIE!



À partir du 1er décembre 2025, tous les fauteuils roulants seront intégralement pris en charge par l'Assurance maladie. Un progrès de dignité pour des milliers de personnes handicapées.

Adoptée en première lecture (le Gouvernement a par la suite annoncé le remboursement intégral au 1er décembre 2025)

RENDRE ACCESSIBLE À TOUS LES ÉTUDIANTS LE REPAS À 1 EURO



D'après une récente enquête citée par la députée à l'origine du texte, plus d'un tiers des étudiants déclare sauter des repas par manque d'argent. La proposition de loi vise à généraliser à tous les étudiants, boursiers ou non, le repas à 1 euro dans les «restos et cafétérias U» et dans les structures conventionnées par les Crous.

Adoptée en première lecture.

RÉDUIRE ET ENCADRER LES FRAIS BANCAIRES SUR SUCCESSION!

Après un décès, les établissements bancaires abritant les comptes du défunt appliquent des frais librement déterminés. En forte augmentation, ils pouvaient aller du simple au quadruple et être deux à trois fois supérieurs à ceux constatés chez nos voisins. La loi permet de réparer cette injustice. Dans la majorité des cas, les familles endeuillées bénéficieront d'une exonération des frais bancaires. Celle-ci sera systématique lorsque le montant des comptes n'excède pas 5 909 euros, lorsque le défunt était mineur et lorsque les successions sont simples. Lorsque les opérations sont légitimement complexes (comptes à l'étranger, hypothèques, etc.), les frais seront plafonnés à 1% des avoirs.



Définitivement adoptée et promulguée!

LUTTER CONTRE LES PANNES D'ASCENSEUR NON PRISES EN CHARGE



La proposition de loi impose des délais d'intervention et de réparation rapides, sous peine de sanctions financières. Elle généralise l'obligation de disposer d'un stock de pièces, et prévoit, en cas de panne, l'exigence pour le propriétaire d'un immeuble de faire appel à une société tierce pour assurer le portage et l'accompagnement des occupants à mobilité réduite, afin d'assurer leur ravitaillement.

Adoptée en première lecture.



Au-delà des votes dans l'Hémicycle, le Député siège dans différentes instances de travail de l'Assemblée pour approfondir l'examen des lois et apporter les premiers amendements, auditionner des experts et échanger avec ses collègues députés pour faire avancer les choses de manière transpartisane, contrôler l'action du Gouvernement et de l'Etat, relayer les problématiques du terrain et des citoyens ou encore contribuer à la politique étrangère de la Nation.

MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET D'ÉDUCATION



J'ai décidé de rejoindre cette commission, d'abord parce que je suis moi-même issu du monde culturel, artiste puis entrepreneur du spectacle, mais aussi parce que je suis très attaché à l'école de la République qui m'a tant appris. En siégeant dans cette instance, je travaille sur des thématiques variées comme l'éducation, l'enseignement scolaire et supérieur, la recherche, le sport, la jeunesse ou encore la propriété intellectuelle.

J'ai pris la parole pour la première fois à la fin du mois de septembre, lors de l'audition de Thomas Joly et Patrick Boucheron, afin de dresser un bilan artistique des Jeux olympiques et paralympiques. J'ai également participé à une table ronde sur les festivals, où j'ai exprimé mes inquiétudes concernant un secteur durement touché par les restrictions budgétaires, mais aussi par les enjeux environnementaux croissants face aux aléas climatiques.

Parce que la culture est un droit, pas un privilège, j'ai défendu un fonds pour les cultures urbaines, un soutien renforcé aux écoles territoriales d'art, et l'exonération des frais d'inscription pour les étudiants boursiers dans ces formations.

J'ai aussi dénoncé le manque de moyens dans l'éducation, notamment pour les AESH, ces accompagnants d'élèves en situation de handicap qu'on maintient dans une précarité intenable. J'ai soutenu leur revalorisation, leur titularisation et leur formation, car aucune école inclusive n'est possible sans justice sociale. Je me suis levé contre les fermetures de classes, contre les dérives de Parcoursup.

VICE-PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER



La lutte contre les discriminations est au cœur de mon engagement politique. Les Outre-mer sont des territoires français catalysant le plus d'injustices et d'inégalités. La vie chère, l'accès à la culture, à l'éducation, à la justice : autant de promesses républicaines non tenues. Ces injustices chroniques sont à l'origine d'une révolte constante, expression d'une détresse profonde de la part de nos concitoyens. Si j'ai rejoint la délégation Outre-mer c'est pour faire entendre ses voix, c'est pour redonner de la légitimité aux promesses d'égalité.

J'ai aussi rejoint en tant que membre la commission d'enquête sur les dysfonctionnements obstruant l'accès à une justice adaptée aux besoins des justiciables ultramarins. Les Outre-mer font face à un accès à la justice profondément inégal. Documentée depuis des années, cette inégalité criante marque une rupture avec les principes fondamentaux de notre démocratie. Cette commission d'enquête est nécessaire afin de repenser urgemment l'organisation judiciaire dans les Outre-mer.

PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-GÉORGIE

Notre circonscription entretient un lien particulier avec ce pays profondément europhile. Le château de Leuville-sur-Orge incarne un pan de l'histoire géorgienne : le symbole de l'exil du premier gouvernement démocratique de ce pays, après l'invasion soviétique. Ce lien entre la France et la Géorgie est profond, et il engage aussi une responsabilité : celle de veiller à ce que les valeurs de liberté et de démocratie, qui ont guidé cet exil, continuent d'être défendues.



GROUPE D'ÉTUDE SUR LA SANTÉ-MENTALE



Je fais partie de plusieurs groupes d'études et notamment celui sur la "santé mentale", et je veux porter ce combat dès la rentrée. La santé mentale de nos jeunes doit devenir une priorité politique, sociale et budgétaire. Parce qu'un pays qui abandonne sa jeunesse se condamne à perdre ses rêves et son avenir.

AGIR POUR L'ÉDUCATION CIVIQUE

J'accueille de nombreuses classes en visite à l'Assemblée et je me rends dans les établissements directement pour échanger avec les élèves sur mes fonctions de Député.

Ces visites ont pour moi aussi une dimension toute particulière compte tenu de mon origine et de ma couleur de peau. J'espère à mon tour faire effet miroir : si j'y suis arrivé, les nouvelles générations peuvent en faire de même.



J'ai été désigné membre du jury national de la 28e édition du Parlement des enfants. Ce jury est composé de parlementaires et de représentants de l'Etat. Ensemble, nous avons sélectionné neuf propositions de loi pour le niveau CM2, et huit propositions de loi pour le niveau 6eme. Ces propositions de loi portaient sur deux thématiques : la lutte contre la pollution des océans et la protection de la biodiversité marine. Nous avons eu le plaisir de récompenser les propositions de loi lauréates lors de la venue à l'Assemblée nationale des classes participantes. Le Parlement des enfants est une opportunité unique de découvrir le travail législatif, tout en sensibilisant à la protection des océans.

LETTRE D'UN ÉLU FACE À L'HISTOIRE : CE QUE GAZA DIT DE NOUS

Nouvel Obs



Extrait de ma tribune dans le journal Le Nouvel Observateur, publiée le 9 août 2025.

Il est des silences qui ébranlent les fondations des civilisations. Celui qui entoure Gaza depuis des mois en fait partie.

Le 7 octobre 2023, l'attaque terroriste du Hamas a plongé Israël dans l'horreur : civils massacrés, femmes violées, otages humiliés et torturés. Des crimes de guerre, selon la Cour pénale internationale. Mais cette horreur ne peut justifier une autre horreur.

À Gaza, plus de soixante mille morts, pour la plupart des civils. Des enfants asphyxiés, des hôpitaux bombardés, des écoles détruites, la faim utilisée comme arme. Le 7 août 2025, Benyamin Netanyahou a annoncé vouloir en prendre le contrôle total. Ce n'est plus de défense qu'il s'agit, mais d'une punition collective contraire au droit international.

Le Hamas est une organisation terroriste, totalitaire et criminelle. Il n'est pas le peuple palestinien. Rien ne peut justifier qu'on efface un peuple entier. En Israël, des voix se lèvent pour dire non à cette logique mortifère. Elles savent qu'aucune sécurité ne se construit sur les ruines d'un autre.

La France annonce vouloir reconnaître l'État de Palestine en septembre. Mais Gaza a besoin de nous aujourd'hui.

Je propose neuf mesures d'urgence :

- Œuvrer à la libération immédiate de tous les otages.
- Exiger un cessez-le-feu immédiat et permanent.
- Ouvrir un couloir humanitaire terrestre par Rafah, sous supervision internationale, avec une coalition européenne initiée par la France.
- Permettre l'accès libre aux journalistes indépendants.
- Reconnaître l'État de Palestine comme un droit inaliénable.
- Exiger le désarmement du Hamas.
- Protéger tous les civils, palestiniens comme israéliens.
- Soutenir une Autorité palestinienne légitime.
- Ouvrir une enquête internationale sur les crimes commis par toutes les parties.

Chez nous, cette guerre fracture nos rues, nos amitiés, nos familles. Elle ravive antisémitisme et racisme anti-arabe. Refusons ces divisions. Pleurer les morts du 7 octobre ne justifie pas l'injustifiable. Nommer les massacres à Gaza ne fait pas de nous des personnes ambiguës.

À mes compatriotes juifs, à mes compatriotes arabo-musulmans, à toutes celles et ceux qui refusent d'importer cette guerre dans notre République : restons ensemble. Résistons au poison de la haine. Demain, nos enfants exigeront des comptes. Ce jour-là, ce ne seront pas nos discours qui parleront, mais nos actes.











STEEVY-GUSTAVE.COM



ADRESSE DE LA PERMANENCE

16 rue Danielle Casanova 91220 Brétigny-sur-Orge

TÉLÉPHONE 09 61 19 53 80

HORAIRES OUVERTURE DE LA PERMANENCE

du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h samedi de 10h à 13h

Mail

Steevy.gustave@assemblee-nationale.fr



Angervilliers•Arpajon•Authon-la-Plaine•Auvers-Saint-Georges•Avrainville•Boissy-sous-Saint-Yon•Bouray-sur-Juine•Brétigny-sur-Orge • Breuillet • Breux-Jouy • Chamarande • Chatignonville • Chauffour-lès-Étréchy • Cheptainville • Corbreuse • Dourdan • Égly • Étréchy • Guibeville • Janville-sur-Juine • La Forêt-le-Roi • La Norville • Lardy • Le Plessis-Pâté • Le Val-Saint-Germain • Les Granges-le-Roi•Leudeville•Leuville-sur-Orge•Marolles-en-Hurepoix•Mauchamps•Mérobert•Plessis-Saint-Benoist•Richarville Roinville • Saint-Chéron • Saint-Cyr-sous-Dourdan • Saint-Escobille • Saint-Germain-lès-Arpajon • Saint-Maurice-Montcouronne Saint-Sulpice-de-Favières • Saint-Vrain • Saint-Yon • Sermaise • Souzy-la-Briche • Torfou • Villeconin • Villeneuve-sur-Auvers